



VILLE DE LEVALLOIS

Centre Communal
d'Action Sociale

Acte télétransmis en préfecture
le 20 DEC. 2023

Acte publié électroniquement
le 20 DEC. 2023

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - EGALITE - FRATERNITÉ

DÉLIBÉRATION N° 45

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA SÉANCE DU 19 DECEMBRE 2023**

OBJET : Adoption du contrat-type de location de logements et du règlement intérieur pour les structures d'hébergement Lorraine et Mathilde-Girault accueillant des seniors

Nombre de Membres composant le Conseil d'Administration	11	Votes pour	9
Nombre de Membres en exercice	11	Votes contre	/
Nombre de Membres présents	6	Abstentions	/

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Levallois, dûment convoqué en vertu de l'article R123-16 du Code de l'Action Sociale et des Familles, le 12 décembre 2023 par Madame Martine ROUCHON, Vice-présidente du CCAS, s'est réuni le 19 décembre 2023, dans la salle Aristide Briand située au Rez-de-chaussée en l'Hôtel de Ville de Levallois, sous la présidence de Madame Martine ROUCHON, Vice-présidente du Conseil d'Administration du CCAS.

Administrateurs présents :

Madame Martine ROUCHON, Madame Marie COMBELLE, Madame Valérie FOURNIER, Hélène COURADES, Monsieur Baptiste NOUGUIER élu par le Conseil Municipal.

Monsieur Joël BARDEL, Administrateur nommé par Madame le Maire.

Administrateur représenté :

Madame Agnès POTTIER-DUMAS, Maire-Présidente, par Madame Martine ROUCHON
Madame Marie-Paule BLADIER, Administrateur nommé, par Madame Valérie FOURNIER
Monsieur Laurent PASCAL, Administrateur nommé, par Madame Marie COMBELLE

Administrateur absent:

Monsieur Olivier FEVRIER, Administrateur nommé

Administrateur excusé:

Monsieur François LASSALLE-CLAUX, Administrateur nommé

Du procès-verbal de cette séance a été extrait ce qui suit

**ADOPTION DU CONTRAT-TYPE DE LOCATION DE LOGEMENTS ET DU
RÈGLEMENT INTÉRIEUR POUR LES STRUCTURES D'HÉBERGEMENT
LORRAINE ET MATHILDE-GIRAULT ACCUEILLANT DES SENIORS**

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code de la Construction et de l'Habitation,

VU la loi n° 89-462 du 6 juillet 1989 modifiée tendant à améliorer les rapports locatifs et portant modification de la loi n° 86-1290 du 23 décembre 1986,

CONSIDÉRANT que dans le cadre de ses missions, le Centre Communal d'Action Sociale de Levallois gère deux structures dénommées Résidences « Lorraine » et « Mathilde-Girault » accueillant des personnes âgées de 65 ans et plus, autonomes, à titre de résidence principale,

CONSIDÉRANT qu'une rencontre avec la Direction du Pôle Solidarité du Département des Hauts-de-Seine, en 2020, a permis de clarifier la situation juridique de ces structures en les qualifiant d'habitat collectif pour personnes âgées avec services,

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire d'actualiser le contrat locatif entre le CCAS et les seniors hébergés et d'adopter un règlement intérieur d'occupation, définissant les modalités d'organisation et de fonctionnement,

CONSIDÉRANT le projet de modèle type du contrat de location de logements d'habitation et du règlement intérieur,

DÉCIDE

ARTICLE UNIQUE : D'approuver les termes du contrat-type de location de logements et du règlement intérieur, des structures « Lorraine » et « Mathilde-Girault » accueillant des seniors, annexés à la présente délibération, et d'autoriser Madame la Présidente ou la Vice-Présidente du C.C.A.S. à le signer, ainsi que tout acte y afférent.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus,
Et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme.
M^{me} Madame le Maire - Présidente,

Martine ROUCHON
Vice-présidente du CCAS



Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Adoption du contrat type location de logements et du règlement intérieur pour les structures d'hébergement Lorraine et Mathilde Girault accueillant des seniors

Date de transmission de l'acte : 20/12/2023

Date de réception de l'accusé de réception : 20/12/2023

Numéro de l'acte : 20231245 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 092-269200424-20231219-20231245-DE

Date de décision : 19/12/2023

Acte transmis par : Marie-Odile FROGER DELAPIERRE

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 8. Domaines de competences par themes
8.2. Aide sociale
8.2.2. personnes âgées
8.2.2.2. autres

Acte à classer

20231245

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2023-12-20T13-51-35.00 (MI249870106)

Identifiant unique de l'acte : 092-269200424-20231219-20231245-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : Adoption du contrat type location de logements et du règlement intérieur pour les structures d'hébergement Lorraine et Mathilde Girault accueillant des seniors

Date de décision : 19/12/2023



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 8. Domaines de competences par themes
8.2. Aide sociale
8.2.2. personnes âgées
8.2.2.2. autres

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : délibération contrat type location et RI des structures hébergement seniors.PDF Multicanal : Non

Pièces jointes :

2023 12 Règlement intérieur Résidences personnes âgées.PDF

Type PJ : 99_DE - Délibération

2023 12 contrat-type location Résidences personnes âgées.PDF

Type PJ : 99_DE - Délibération

Classer

Annuler

Préparé

Date 20/12/23 à 13:51

Par FROGER DELAPIERRE Marie-Odile

Transmis

Date 20/12/23 à 13:51

Par FROGER DELAPIERRE Marie-Odile

Accusé de réception

Date 20/12/23 à 13:57